



LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR SEILHAC

Image not found
Toute l'info ville-seilhac.co

Ordre:

1

Image:

 [20190923_142554.jpg](#)

Résumé:

OCTOBRE-NOVEMBRE 2019

En juillet dernier, SFR, Tulle agglo et la préfecture ont signé un accord pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire.

Qu'est ce que la fibre optique?: "la fibre optique est un fil de verre plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre peut fournir de très grandes quantités de données, à la vitesse de la lumière, sur des milliers de kilomètres."

35 communes de Tulle agglo sont concernées par l'accord signé entre SFR et Orange ("accord visant à étendre la mise en cohérence de leurs déploiements FTTH (fibre optique jusqu'au domicile), hors zones très denses) dont Seilhac.

Le réseau de fibre optique déployé par SFR est neutre et ouvert à tous les opérateurs. Le grand public, comme les entreprises peuvent souscrire au fournisseur d'accès de leur choix. Afin de savoir si votre ligne est éligible, il suffira de faire un test d'éligibilité.

Sur la commune, 5 points de mutualisation (PM) ou armoire sont en train d'être installés (cf photo). Le point de mutualisation, c'est l'endroit où s'effectue la connexion entre la fibre optique de tous les opérateurs. Ces armoires sont assez imposantes mais nécessaires et obligatoires afin d'avoir l'accès à la fibre.

Le service SFR qui peut donner des renseignements sur l'état du déploiement est le 1099

Il convient de mentionner l'adresse du local. S'il est indiqué:

"votre rue est en cours de déploiement", cela signifie que la fibre va arriver dans l'année

Quand la fibre va être raccordée à court terme, il est indiqué "dans 3 mois"

Il est également possible de consulter le site de l'ARCEP: <https://cartefibre.arcep.fr/> ou bien taper "test éligibilité fibre SFR" sur votre moteur de recherche

 **INFO PRÉCÉDENTE**

URL source: <https://www.ville-seilhac.com/le-deploiement-de-la-fibre-sur-seilhac>